SOUGEAL infos

Bulletin municipal de la commune de Sougeal

Page 5
Municipales : Inscriptions sur les listes électorales

Page 12
Les classes 9 à Sougeal

Page 24
La fresque à l'école

n°48
décembre
2019

Sommaire

Le mot du maire 3

Communiqués de la mairie 4

Comptes rendus du Conseil Municipal 6

A propos du marais 9

Communauté de communes 10

Infos sociales 11

La vie communale 12

La vie associative 18

Bonnes fêtes
de fin d'année
et bonne année
2020 à tous
Happy new year

L'équipe municipale

La cérémonie
des voeux
aura lieu
le vendredi
10 janvier 2020
à 18h30
Espace Solo Gallo

Vous y êtes tous invités

Directeur de la publication : Rémi Chapdelaine
Comité de rédaction : La commission information
Mise en page : Jean-Yves Lefrançois

Photo Couverture : Jean-Yves Lefrançois
(Le marais de Sougeal en novembre 2019)
Tirage : 350 exemplaires
Impression : IMPRIMERIE DOLOISE

Le mot du maire

En même temps que l'année qui s'achève, ce mandat municipal s'apprête, lui aussi, à vivre ses tout derniers mois. Peu à peu, comme l'hiver paralyse quelque temps la nature, l'échéance électorale prochaine, bride les initiatives et la mise en œuvre de nouveaux projets, au moins leur promotion.

Nous nous conformerons donc, au travers de ce bulletin, à la réserve de rigueur en matière d'évocation de projets futurs, à l'approche d'une telle échéance. La volonté de conduire à leur terme les projets en phase de finition avant la fin effective du mandat, suivre ceux en cours de réalisation et porter d'autres encore qui démarrent tout juste, constitue déjà un travail mobilisateur au quotidien et à plein temps.

Pour autant, dans ce contexte délicat, l'action publique guidée exclusivement par le seul intérêt général se poursuit. Elle se heurte parfois à des considérations privées, teintées de nombrilisme, sans fondement et incompréhensibles. A tout le moins, la controverse qu'elles génèrent ralentit certaines opérations que les élus,et les protagonistes véritablement concernés aimeraient bien voir avancer, dans un intérêt général bien compris. Dans ces circonstances, le maire est le bouc émissaire idéal d'un mécontentement qui s'exprime de manière exagérée. On s'étonnera ensuite, de la démotivation des élus et de leur réticence à solliciter le renouvellement de leur mandat…!!!

A propos, je voudrais, en quelques lignes, rendre hommage à mon collègue maire de Signes (Var) récemment disparu dans des circonstances tragiques liées à l'exercice de son mandat. Il voulait s'opposer à des incivilités caractérisées, commises comme le plus souvent dans un seul souci d'égoïsme en bafouant les règles les plus élémentaires qui régissent la vie en société. Cette société dont chacun attend beaucoup, mais dans laquelle, tous, ne sont pas prêts à faire le minimum pour favoriser le "vivre ensemble ".

Les pluies soudaines et abondantes d'un automne déjà derrière nous, ont mis fin brutalement à un épisode de sécheresse durement ressenti qui nous a gratifié, toutefois, d'un bel été. Si elles nous valent cette jolie photo du marais inondé en couverture de ce bulletin, ces pluies ont privé les animaux d'une quinzaine de jours de pâturage. En effet, les éleveurs concernés avaient l'habitude d'en profiter au moins jusqu'au 15 novembre. A travers ces changements brusques et radicaux d'une météo de tous les excès, se profile à la fois, la confirmation d'un marais zone d'expansion de crues et, la nécessité d'être particulièrement réactifs dans sa gestion. Notamment en matière d'ouverture anticipée du pâturage au printemps dès que les conditions sont requises, comme en matière de retrait réflexe des animaux lors des crues soudaines.

Si les récentes intempéries ont compliqué sévèrement la tâche des agriculteurs au niveau des travaux d'automne, elles nous épargnent, ici et jusque-là, les catastrophes pour les biens et les hommes qu'elles occasionnent de plus en plus fréquemment, ailleurs. Ayons une pensée pour ces populations meurtries dans leurs biens et dans leur chair, victimes de phénomènes naturels extraordinaires qui devraient nous inspirer humilité et raison au moment de certains choix dont les conséquences, à terme, ne sont pas anticipées, ni même imaginées, mais toujours très lourdes.

Les bouleversements ne concernent pas que la météorologie, ils affectent aussi les mentalités :

Où va une société qui ne respecte plus les enseignants, qui non seulement dans les banlieues, mais à deux pas de chez nous, agresse les forces de l'ordre et les pompiers, qui moleste les personnels soignants dans les services d'urgence et les dispensaires ?

Où va une société où la violence sous toutes ses formes, et notamment celle faite aux femmes, progresse dangereusement ?

Où va une République qui descend dans la rue dès qu'il est question de réformes, quelles qu'elles soient et qui ne respecte plus ses élus ?

L'actualité est désarmante, mais implacable de réalité, cependant rien n'est perdu et la prise de conscience est encore possible. Il est grand temps… !

A quelques jours de la trêve des confiseurs, il me faut absolument terminer sur une note à la fois optimiste, festive et chaleureuse et vous souhaiter, à tous, un joyeux noël et d'excellentes fêtes de fin d'année. Je vous adresse à tous, mes vœux les plus chaleureux pour l'année 2020, vœux de santé et de bonheur, que la nouvelle année vous réserve à tous le meilleur, comme une éclaircie dans la morosité actuelle.

Bien à vous,

Votre serviteur,

Rémi CHAPDELAINE

Communiqués de la mairie

Ouverture du secrétariat de mairie

Le secrétariat sera exceptionnellement fermé les jeudi 2 et vendredi 3 janvier 2020. Les horaires habituels reprendront le lundi 6 janvier 2020.

Tel : 02 99 48 61 93

Mail : mairie-sougeal@wanadoo.fr

Site internet : www.mairie-sougeal.fr

Recensement militaire

Vous allez avoir 16 ans, ou vous avez 16 ans depuis peu ? Vous êtes concernés par le recensement !

Le recensement est une obligation légale.

Depuis janvier 1999, **tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile**. Si vous résidez à l'étranger, vous devez vous rendre au consulat de France.

Il est à effectuer **dans les 3 mois qui suivent votre 16e anniversaire**. En vous faisant recenser, vous serez automatiquement inscrits sur les listes électorales.

La mairie (ou le consulat) vous remettra alors une attestation de recensement, à conserver précieusement.

En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

La Mission Locale du Pays de Saint Malo accompagne les jeunes de votre territoire

Au bénéfice de quel public ?

Les jeunes de 16 à 25 ans (inclus) et sortis du système scolaire.

Quel qu'en soit le niveau scolaire, diplômés ou non.

Quelle offre de services ?

L'avenir professionnel, la formation, l'emploi, l'apprentissage…

Quels métiers recrutent ? Où trouver des offres ?

Besoin de formation ? Comment préparer un entretien d'embauche ?

La vie quotidienne :

Comment passer son permis ? Trouver un scooter ?...

A qui s'adresser pour trouver un logement ? Se soigner ?

Partir à l'étranger en mission ; pourquoi pas ?

Comment financer et être aidé financièrement dans ses projets ?

La Mission Locale est là pour :

Des conseils et un accompagnement personnalisé par un conseiller.

La Garantie Jeunes : un accompagnement renforcé avec des temps en collectif et une allocation mensuelle (490€ sous condition).

Un espace coopératif pour refaire son CV, consulter des offres.

Des rencontres avec des employeurs : simulations d'entretiens, job dating, visites d'entreprises, parrainages…

Des stages et négociations d'emploi avec suivi en emploi.

Nous rencontrer :

A Saint-Malo, 35 avenue des Comptoirs (quartier Madeleine) du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (fermé le vendredi matin) mais aussi à l'espace Bougainville (1 fois par mois) et au Pôle Jeunesse (1 fois par mois)

Sur un point de permanence peut-être plus proche de chez vous : Dinard, Cancale, Dol-de Bretagne, Pleine-Fougères, Combourg, Tinténiac, Pleurtuit

Des infos, prendre RDV :

02 99 82 86 00 ou 24/24 sur notre site : **www.mlstmalo.bzh**

Passeports/Cartes d'identité

Pour demander une carte d'identité et/ou un passeport, il faut vous rendre dans une mairie équipée d'une station d'enregistrement. Le lieu de la demande ne dépend pas du domicile.

Voici les mairies les plus proches à contacter pour une prise de rendez-vous :

- Dol de Bretagne : 02 99 48 00 17
- Combourg : 02 99 73 00 18
- Pontorson : 02 33 60 00 18
- Maen Roch : 02 99 98 61 04
- Le Ferré : 02 99 95 17 85

Votre présence est indispensable pour procéder à la prise d'empreintes.

Containers : Rappel

Les containers situés sur la commune sont exclusivement réservés aux sacs jaunes disponibles en mairie et aux sacs ordures ménagères.

Une intervenante sociale en commissariat et gendarmerie (ISCG)

Le rôle des intervenants sociaux est d'apporter en temps réel un soutien de premier niveau. L'ISCG n'a pas pour mission de suivre les personnes sur le moyen ou long terme mais de les orienter vers les structures existantes les plus à même de leur apporter aide et soutien. L'intervenant social en commissariat et gendarmerie est un travailleur social soumis au secret professionnel, dont les missions s'exercent principalement au sein du commissariat et des brigades. Il joue un rôle essentiel de premier accueil, d'écoute et d'orientation des victimes ou des personnes en voie de victimisation en recevant toute personne en souffrance pour l'écouter et rechercher avec elle l'institution qui pourra lui apporter une réponse.

L'une des missions de l'ISCG est de prendre en

Tarifs location salle et vaisselle

NATURE DE LA PRESTATION	Petite salle		Grande salle	
	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune
Une journée	130 €	170 €	250 €	330 €
Forfait week-end (du vendredi 14h00 au lundi 9h00)	200 €	260 €	350 €	450 €
Pot d'amitié (1/2 journée)	40 €		75 €	
Caution de garantie	600 €		600 €	
Pénalité pour non remise en état de propreté après utilisation (forfait horaire)	30 €		30 €	
Vaisselle	0,40 € le couvert			

Le remplacement de la vaisselle manquante ou cassée est à la charge de l'utilisateur.

charge l'accueil et l'orientation des personnes victimes de violences intrafamiliales et des violences faites aux femmes. Il s'inscrit dans le plan interministériel de l'État pour la prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes et répond à l'une des priorités du projet de mandature du Département d'Ille-et-Vilaine. Les partenaires de l'intervenant social en commissariat et gendarmerie sont multiples : les services de police et de gendarmerie, les services juridiques départementaux (Parquet, juge pour enfants, aux affaires familiales, etc.), les services sociaux départementaux et communaux, les associations, comme les centres d'hébergement d'urgence, les services médicaux, les services psychologiques, les services d'insertion, les bailleurs sociaux, le réseau associatif local, etc...

Un poste d'intervenant social au sein même des commissariats et des gendarmeries du Pays de Saint-Malo a été créé : il tiendra des permanences au commissariat de police de Saint-Malo et de Dinard / La Richardais ainsi que dans les brigades territoriales de la compagnie de gendarmerie de Saint-Malo.

Déchèterie de Pleine-Fougères

Pendant la période hivernale, la déchèterie de Pleine-Fougères sera ouverte les lundi, mercredi et samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Une carte d'accès est obligatoire pour ouvrir la barrière d'entrée. Les usagers doivent respecter les signalisations et consignes de circulation. Ils doivent également rester corrects avec les agents d'accueil.

L'accès est limité aux catégories de véhicules suivants :

- véhicules légers attelés ou non d'une remorque,
- véhicules d'un P.T. maximum de 3,5 T et d'une hauteur inférieure à 2 m.

Les agents de la Communauté de Communes sont présents sur le site pour vous accueillir, vous orienter vers les bonnes filières de tri.

Cimetière communal

Constat d'abandon de concessions non-entretenues

Après avoir répertorié les tombes en état d'abandon et y avoir placé une plaque d'information, la Commune de SOUGEAL a lancé depuis la Toussaint 2018 une procédure en vue de sensibiliser les familles sur la nécessité d'entretenir leur tombe et surtout de permettre à la mairie de connaître l'interlocuteur, propriétaire ou ayant droit, de cette concession.

Une année s'est déjà écoulée et cette procédure suit son cours en collaboration avec le Cabinet Gescime, spécialisé dans la gestion des sites funéraires.

Plusieurs familles se sont manifestées tout au long de l'année et ont permis de régulariser les concessions concernées. Nous les en remercions et encourageons vivement tous ceux qui le peuvent à faire cette même démarche.

Il reste désormais deux ans, avant que ces tombes reviennent de droit à la Commune si aucune famille ne se manifeste ou ne souhaite renouveler sa concession.

Nous invitons donc toute personne susceptible de donner des renseignements sur l'une de ces sépultures à s'adresser à la mairie de Sougeal.

Élections municipales et communautaires 2020 : inscriptions sur les listes électorales

Les élections des conseillers municipaux et communautaires se dérouleront les dimanches **15 et 22 mars 2020**.

Pour pouvoir voter comme pour être candidat, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales, comme le stipule le décret du 4 septembre.

- Depuis la fin de l'année 2018, l'inscription sur les listes électorales est automatique pour :
  - les jeunes Français qui ont atteint l'âge de 18 ans et qui ont accompli les formalités de recensement militaire à 16 ans,
  - pour les personnes ayant obtenu la nationalité française à partir du 1er janvier 2018.
- En dehors de ces situations, pour être inscrit sur la liste électorale, il est impératif d'en faire rapidement la demande auprès de sa mairie, par courrier ou en ligne à l'adresse suivante : **https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367**.

Les demandes ne peuvent être déposées que jusqu'au vendredi **7 février 2020**.

- Si vous êtes déjà inscrit, il est également important de vérifier les références de votre inscription (nom, prénoms, bureau de vote). Pour cela, vous pouvez consulter le site : **https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE**

Si les informations sont erronées, vous pouvez les faire rectifier.

Votre mairie vous adressera votre carte électorale à minima 3 jours avant le scrutin.

Ouverture d'une salle de lecture «gallo livres»

Cette bibliothèque prévue dans l'Espace Solo Gallo et prévue de longue date tarde à voir le jour.

La commune de Sougeal a acquis le mobilier nécessaire et les livres sont en cours de rangement sur les rayonnages. La saisie informatique de chaque ouvrage a été effectuée depuis quelques mois déjà. Nous attendons la fin de l'informatisation du réseau par la Communauté de Communes qui travaille actuellement à sa mise en place définitive.

Dans l'attente de l'ouverture de cette bibliothèque, nous continuons à chercher des bénévoles pour être opérationnels dès que la Communauté de Communes aura terminé la mise en place du réseau.

Nous invitons toutes les bonnes volontés que ce domaine intéresse à se faire connaître au plus vite à la mairie de Sougeal où de plus amples renseignements leur seront donnés.

Conseil du 4 juillet 2019

AFFAIRES SCOLAIRES - Année 2019/2020

Garderie : Maintien du tarif horaire à 1,20€ de l'heure, soit 0,30€ par tranche de 15 minutes entamées.

Cantine municipale : malgré l'augmentation appliquée par Convivio, maintien des tarifs de repas facturés aux parents à 2€50 pour les maternelles et 2€90 pour primaires et à 3€50 pour les adultes.

CHASSE AU MARAIS, SAISON 2019/2020 - Ouverture, tarifs et règlement

Revalorisation des tarifs afin d'encourager les chasseurs à remettre leur tableau de chasse en fin de saison : Chasseur habitant la Commune - Carte annuelle : 22,00€ - Chasseur n'habitant pas la commune - A la journée : 15,00€ - Un des 3 jours ouvrables, toute la saison : 73,00€ - Les 3 jours ouvrables : 141,00€, avec un bonus de 5€ pour remise du tableau de chasse. Les conditions d'ouverture et de gestion de la chasse au gibier d'eau dans le marais sont reconduites.

« MAISON GUY » - CESSION DU BIEN PAR L'EPFB Á EMERAUDE HABITATION

En vue de réaliser 3 logements locatifs sociaux en renouvellement urbain dans un bien vacant depuis de nombreuses années dans le centre bourg, appartenant à l'indivision GUY, la commune a fait appel à l'Etablissement Public Foncier de Bretagne (EPFB) pour l'acquisition et le portage de cette emprise foncière de 753 m^2, maison d'habitation et ses dépendances, pour un prix d'acquisition de 45 000€.

Ce projet, entrant aujourd'hui dans sa phase de réalisation, la commune a désigné EMERAUDE HABITATION de Saint-Malo pour procéder au rachat de cette emprise foncière.

Après étude des termes de la convention fixant les critères d'intervention de l'EPFB, notamment en ce qui concerne la densité des logements et leur construction en matière de performance énergétique, le Conseil municipal demande que soit procédé à la revente de ce bien par l'EPFB à EMERAUDE HABITATION et approuve sa cession, au prix de 11 550,00€ TTC.

PARKING ESPACE SOLO GALLO - EXTENSION ECLAIRAGE PUBLIC - Convention

Dans le cadre du transfert de la compétence éclairage public par la collectivité au Syndicat Départemental d'Energie 35 (SDE 35), une étude technique sommaire a été réalisée pour la pose de 4 candélabres pour le parking de l'Espace Solo Gallo, montant HT des travaux : 11 403,70€ - Participation du SDE35, 30% modulé : 6 158,00€ - Montant à la charge de la collectivité : 5 245,70€. Le Conseil accepte cette estimation financière proposée par le SDE 35 et autorise le Maire à signer la convention décrivant l'opération et son financement valant engagement de travaux auprès du SDE 35, après réalisation d'une étude détaillée permettant d'affiner l'estimation financière.

DEMANDE ACQUISITION RIGAULT ALAIN - Fixation du prix de cession

Le Conseil décide de céder à M. RIGAULT Alain et Mme DESPREZ Catherine une partie du domaine public longeant leur propriété à «La Selle» et fixe le prix de cession de cette bande de terre de 24 ca, délimitée par M. LETERTRE, géomètre, à 0,50€ le m^2, soit 12€ la parcelle.

MAEC 2018 (MESURES AGRO ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES) - Redistribution d'une part de cette prime aux éleveurs concernés

Considérant le versement à la Commune d'une prime de 24 963,59€ pour 2018 provenant de fonds européens (FEADER) et l'engagement du conseil de reverser annuellement et pendant 5 ans une somme forfaitaire de 7 500€, sur cette prime, pour participation aux frais de fonctionnement de la Maison du Marais, le conseil renouvelle sa volonté de faire profiter les éleveurs ayant inscrit des animaux au pacage, au titre de leur participation à l'entretien du marais. Vu les conditions climatiques défavorables subies en 2018 (inondations, fermeture temporaire du marais…), le Conseil décide de répartir entre les éleveurs concernés et au prorata du montant de leur facture de pacage 2018 un pourcentage de 36 % sur les 17 463,59€ restants, soit 6 286,89€. (+ 20% / 2017).

COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE POUR 2020

Le Conseil prend acte de la proposition du Bureau communautaire d'avril 2019, d'accepter la répartition des sièges applicable au prochain renouvellement général des Conseils Municipaux, par accord local (identique à celui du mandat actuel), soit : Dol-de-Bretagne : 8 - Pleine-Fougères : 4 - Baguer-Morvan et Baguer-Pican : 3 - Epiniac, Roz-Landrieux, La Boussac, St-Broladre, Cherrueix, Mont-Dol, Le Vivier-Sur-Mer et Roz/Couesnon : 2 , Sougeal, Trans-la-Forêt, Sains, St-Marcan, Broualan, St-Georges-de-Gréhaigne et Vieux-Viel : 1 - TOTAL : 41 et autorise le Maire à poursuivre ce dossier.

ÉCHANGE DE PARCELLES AUX ABORDS DE LA BOULANGERIE

Mme GRANDJEAN, qui a fait l'acquisition de l'ex-propriété PILORGE, souhaite désenclaver sa cour arrière et la rendre accessible à une voiture particulière. Elle propose d'échanger sa parcelle située devant la boulangerie contre une partie de la parcelle communale louée aux époux MARIETTE, jouxtant sa propriété derrière la boulangerie avec droit de passage sur le chemin y conduisant. Cet échange est envisagé sans soulte mais prévoit des contreparties d'aménagement et de transfert de mobilier déplaçable (carport, clôtures) qui incomberaient à la commune.

Considérant les difficultés de stationnement rencontrées à proximité immédiate de la boulangerie et la possibilité de réaliser cet échange sans nuire aux activités des boulangers et sans hypothéquer l'avenir de la parcelle cadastrée D n°426 (constructible) mais au contraire, en autorisant des perspectives de développement au niveau de la boulangerie et d'en faciliter l'accès au

public, le conseil autorise le maire à poursuivre les négociations et les démarches nécessaires à la réalisation de cet échange.

Conseil du 3 octobre 2019

PARTICIPATIONS COMMUNALES À L'ÉCOLE PRIVÉE Année 2019

Le Conseil accorde une subvention de 1 500€, pour participation aux divers frais prévus dans la convention et fixe à 61€ par enfant de SOUGEAL, la participation au paiement des fournitures scolaires individuelles.

ECOLE PUBLIQUE D'ANTRAIN - Participation aux frais de fonctionnement

Au vu du listing des élèves fréquentant l'école publique d'ANTRAIN, pour l'année 2018/2019, 2 des enfants inscrits étant en garde alternée, le Conseil estimant ne pas avoir à supporter les frais de fonctionnement en totalité, demande une révision de la facture.

TAXE AMÉNAGEMENT

Considérant que cette taxe, appliquée aux constructions nouvelles et réaménagements, alourdirait le budget des ménages qui réalisent des travaux, le Conseil décide de renoncer à l'institution de cette taxe d'aménagement.

CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES DU PERSONNEL - Adhésion

Après étude du contrat d'assurance des risques statutaires, le Conseil accepte la proposition du Centre de Gestion (CDG35) présentée pour 4 ans et destinée à garantir les risques des agents titulaires (maladie, accident du travail…).

AMENAGEMENT PARKING ESPACE SOLO GALLO - Avenant n°1

Considérant les travaux d'anticipation effectués par l'entreprise LEMEE TP pour la mise en place de l'éclairage public et la protection des espaces verts, le conseil accepte le surcoût occasionné de 2,71%, portant le marché initial à 75 692,15€ HT.

RÉFECTION DU MONUMENT AUX MORTS

Le Conseil attribue les travaux de rénovation du Monument aux Morts et la réfection des plaques portant le nom des soldats à l'entreprise GUERIN, Services Funéraires à PONTORSON, pour un montant de 5 166,67€ TTC et sollicite une subvention auprès de l'Office National des Anciens Combattants.

NETTOYAGE DU CALVAIRE

Le Conseil confie la réfection du calvaire, place de l'Eglise, à l'entreprise SARL MAEN GLAD de LA FONTENELLE pour un montant de 1 480,00€ HT et la réfection du crucifix à l'entreprise «MÉTALLERIE DU COUESNON» de SOUGEAL.

ESPACE SOLO GALLO - ACQUISITION BANC ET TABLE PIQUE-NIQUE

Le Conseil décide d'acquérir une table de pique-nique en béton, à placer sur le terrain face à l'Espace Solo Gallo, auprès de l'entreprise HEBLAD de ROUEN au prix de 1 800 € TTC et un banc à l'entrée de la salle auprès de l'entreprise SAS HAHN FRANCE de PELTRE (57) au prix de 312€ TTC.

CIMETIERE – REFECTION DU PORTILLON ET POSE D'UNE MAIN COURANTE

Le Conseil confie la réfection du portillon côté Est ainsi que la fourniture et pose d'une main courante permettant un accès aisé et sécurisé au cimetière coté parking, à l'entreprise METALLERIE DU COUESNON de SOUGEAL, pour un montant 984 € TTC.

CIRCULATION ROUTIERE - SUBVENTION AMENDES DE POLICE

Le Conseil accepte la subvention de 1 337€ versée par la Préfecture d'Ille-et-Vilaine au titre du produit des amendes de police dans le cadre du projet d'installation d'un radar pédagogique sur la commune visant à sensibiliser les conducteurs en les confrontant à leur excès de vitesse aux entrées de bourg.

ACQUISITION RAYONNAGE BIBLIOTHEQUE

Vu la quantité de livres proposés pour la future bibliothèque, le Conseil décide d'acquérir le rayonnage nécessaire auprès de l'entreprise DEMCO de MERIGNAC (33), fournisseur du mobilier déjà en place, pour un montant de 2 286,23€ TTC.

MODIFICATION DE SENTIERS AU P.D.I.P.R.

Vu le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (P.D.I.P.R.) proposé par le Département d'Ille-et-Vilaine, le Conseil donne un avis favorable à la modification des itinéraires à usage pédestre et équestre sur la commune. Il s'engage à affecter les voies communales et les chemins ruraux concernés au passage des piétons et des cavaliers et de ne pas aliéner ni supprimer ces chemins ou sections de chemins ainsi affectés sans avoir proposé au Conseil départemental un itinéraire de substitution et s'engage à obtenir la signature de toutes les conventions pour les sentiers traversant des propriétés privées (le cas échéant).

DEMANDE D'ACQUISITION DE TERRAIN PAR Mme REPESSÉ Stéphanie

Le Conseil accepte le principe de céder au profit de Madame REPESSÉ Stéphanie une partie du terrain communal situé au nord de sa propriété et à proximité du nouveau parking de l'Espace Solo Gallo au prix de 12.43€/m². Il précise que la pétitionnaire devra se conformer aux prescriptions communales en matière de clôtures et d'insertion paysagère et supporter tous les frais inhérents à cette vente.

RAPPORTS ANNUELS 2018 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS

- Le Conseil, après examen des différents éléments techniques et financiers, prend acte des chiffres présentés et approuve le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif, géré par la commune.

• Il prend acte des rapports émanant de la Communauté de Communes du Pays de Dol - Baie du Mt St Michel, concernant l'assainissement non collectif, l'élimination des déchets ainsi que de son rapport d'activité.

Il est précisé que tous ces rapports sont à la disposition de la population en Mairie.

Demande Amicale des Retraités

Considérant les recettes de cette manifestation, fixe exceptionnellement à 125€ la location de l'Espace Solo Gallo pour le concours de belote annuel.

Désamiantage poulailler M. MARIETTE

Suite à la demande de M. MARIETTE, boulanger, concernant le démontage du poulailler en fibrociment situé dans la cour, le Conseil fait appel à l'entreprise CHIMIREC de JAVENÉ (35), pour régler l'enlèvement et le suivi administratif de ces déchets amiantés conformément à la règlementation.

Conseil du 14 novembre 2019

PARTICIPATION COMMUNALE À L'ÉCOLE PRIVÉE ANNÉE 2020

Le Conseil décide d'allouer à l'école, la somme de 376€ par élève en classe élémentaire et 1 230€ par élève en classe maternelle au titre de la prise en charge communale des dépenses de fonctionnement, dans le respect de la réglementation préfectorale. Cette somme, attribuée exclusivement aux élèves habitant SOUGEAL, excepté pour les maternels, sera versée à l'OGEC.

SUBVENTIONS SOCIALES 2019

Le Conseil reconduit les subventions suivantes :

Association « Solidarité Entraide » de Pleine-Fougères, participation au loyer vestiaire : 141,91€ (0,23€ x 617 habitants) et subvention annuelle de fonctionnement : 85€.

ADMR de Pleine-Fougères : 370,20€ (0,60€/habitant)

Amicale des retraités de SOUGEAL : 12€ par personne membre du club, âgée de 60 ans et plus, à titre de participation au repas de fin d'année.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF - TARIFS REDEVANCE AU 1ER JANVIER 2020

Maintien des tarifs à 61€ la part fixe (abonnement) et 1,366€ le m³ consommé.

DÉSAFFECTION ET DECLASSEMENT VOIRIE - CESSION DE PARCELLE

Afin de finaliser la cession au profit de Monsieur RIGAULT Alain et Madame DESPREZ Catherine de la nouvelle parcelle ZD n°261 à la Selle, provenant du domaine public, le Conseil décide de constater la désaffection à l'usage public de la portion de la VC n°10 et de déclarer cette portion sur une superficie de 24 Ca avec incorporation de cette portion de voie dans la voirie privée de la commune, conformément à la règlementation en vigueur.

GEMAPI - SYNDICAT MIXTE DE PREFIGURATION DU LITTORAL DE LA BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL

Considérant la nécessité de créer un syndicat mixte de préfiguration avec 3 EPCI : St-Malo Agglomération, la Communauté de communes du Pays de Dol / Baie du Mont-Saint-Michel et Mont-Saint-Michel Normandie Agglomération, pour faciliter la mise en place partielle de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), dans sa finalité prévention des inondations en lien avec les submersions marines, le conseil émet un avis favorable à l'adhésion de la Communautés de Communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel au Syndicat Mixte de Préfiguration du Littoral de la Baie du Mont Saint-Michel.

ACQUISITION RADAR PEDAGOGIQUE

Après rappel de sa décision d'installer un radar pédagogique et la subvention accordée pour cette opération, le Conseil retient l'offre de l'entreprise ELANCITE d'ORVAULT (44) pour un montant de 2 561,40€ TTC et précise que les socles permettant le déplacement de ce radar seront réalisés par les agents municipaux.

CLASSEMENT DES ARCHIVES COMMUNALES

Le conseil décide de poursuivre le classement des archives communales en partenariat avec les Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine. La durée d'intervention de l'archiviste est estimée à 5 jours et prévue au 1er semestre 2020. Le coût est estimé à 890€ plus frais de transports et remboursement des fournitures.

SIGNALISATION - Fourniture de panneaux

Afin de procéder à une mise à jour de la signalisation et de la signalétique informelle dans le bourg et sa ceinture, le Conseil décide d'acquérir des panneaux auprès de l'entreprise SIGNAUX GIROD de Saint-Gilles (35) pour un montant de 1 876,81€ TTC, et précise que la pose de ces panneaux sera réalisée par les agents municipaux.

PROJETS EN COURS

Sanitaires publics

Dans le cadre des travaux de mise en accessibilité des sanitaires publics situés Place de l'Eglise, une réunion de chantier est prévue pour trouver la meilleure solution au problème d'éclairage de ce bâtiment.

Echanges de parcelles aux abords de la boulangerie

Suite à une réunion triangulaire en présence de M. et Mme MARIETTE, Mme GRANDJEAN et M. Le Maire avec 2 adjoints, au cours de laquelle un consensus, sur les conditions d'échanges de parcelles aux abords de la boulangerie, a été trouvé, les documents nécessaires à la division des parcelles concernées (bornages, documents d'arpentage,…) sont en cours et des devis sont attendus pour les opérations prévues à la charge de la Commune.

Acquisition d'un vidéoprojecteur salle du conseil

L'acquisition d'un équipement motorisé (vidéoprojecteur et écran) est à l'étude.

La diversification des habitats

Le marais de Sougeal a la particularité d'être entretenu grâce au pâturage des troupeaux de bovins, équidés et oies de quelques exploitants de la commune. Ce pâturage permet d'entretenir les prairies en garantissant le maintien d'un milieu ouvert favorable au brochet et aux oiseaux d'eau venant sur le site lorsqu'il est ennoyé, pour s'alimenter en hiver et se reposer lors des migrations.

Toutefois, le pâturage influence également les groupements végétaux peu diversifiés en certains endroits. Notamment, le piétinement des rives par le bétail, même s'il est favorable au développement du Flûteau nageant, limite et banalise le développement de la végétation rivulaire permettant d'accueillir certains micromammifères, comme le Campagnol amphibie. Cette espèce, présente dans la basse vallée du Couesnon, est protégée au niveau nationale.

Aussi, en mettant en défend de pâturage certains secteurs du marais, il est permis à d'autres groupements végétaux d'apparaître. Ceci peut être bénéfique au Campagnol amphibie, mais aussi à l'avifaune nicheuse en offrant des sites potentiels de ponte et de refuge vis-à-vis des prédateurs, ainsi qu'à de nombreux invertébrés parmi lesquels les odonates (libellules) et les orthoptères (criquets et sauterelles).

Face à ce constat, il a été envisagé de poser un système de clôtures. Cette mise en défend de pâturage de certaines berges de canaux présents sur le marais, permettra lors de prochains suivis sur les micromammifères de cibler plus spécifiquement la présence du Campagnol amphibie.

Ce travail répond ainsi aux préconisations du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN). Celui-ci avait soutenu la démarche de la Communauté de Communes d'obtenir auprès de la Commission locale de l'eau (CLE) du SAGE Couesnon, une dérogation à l'interdiction de l'abreuvement direct des animaux dans les cours d'eau du marais (hors Couesnon). Les motivations de cette demande étaient de ne pas impacter l'organisation du pâturage en clôturant systématiquement les canaux et de maintenir un certain niveau de piétinement favorable au Fluteau nageant. En contrepartie, le CSRPN a demandé à ce que le pâturage fasse l'objet d'un cahier des charges de manière à ce qu'il ne soit pas incompatible avec la protection du Campagnol amphibie. La pose d'une clôture, en veillant à alterner les rives ou les tronçons pâturés ou protégés, doit ainsi permettre une gestion favorable aux deux espèces.

C'est dans ce contexte que l'ancien « Grand rué » a été clôturé en 2019 et que certaines berges de canaux ont été mises en défend de pâturage via des clôtures électriques.

Néanmoins, il ne faut pas oublier que le maintien de l'activité pastorale reste une priorité pour préserver le caractère prairial ouvert du marais. Ces mises en défend sont ainsi de faibles superficies et réalisées à titre expérimentale dans un premier temps.

Pour aller dans le sens de cette diversification des habitats, le gestionnaire du marais entretient également une petite roselière en bordure de la réserve afin de lutter contre sa fermeture par les saules. Cette roselière donne des résultats très intéressant en termes d'accueil de passereaux nicheurs avec la présence régulière de la Fauvette à tête noire, de l'hypolaïs polyglotte, des rousserolles effarvatte et verderolle, du Bruant des roseaux, de la Bouscarle de cetti et du Phragmite des joncs.

Entretien des Canaux du marais

Les niveaux d'eau dans le marais de Sougeal sont gérés d'une manière artificielle. Les ouvrages de vannage permettent le maintien de niveaux favorables à la fraie du brochet et à l'accueil des oiseaux d'eau. Les canaux parcourant le marais permettent une bonne circulation de l'eau lors de l'alimentation en eau et de la vidange. Il est donc primordial d'entretenir ces canaux en les curant pour éviter leur comblement.

Les canaux du marais représentent toutefois un habitat favorable pour certaines espèces floristiques dont le Flûteau nageant (Luroniumnatans). Le curage est donc nécessaire pour éviter le comblement de ce milieu et la colonisation par d'autres végétations qui pourrait à terme entraîner la disparition des plantes aquatiques ciblées, ainsi qu'une perte de la fonctionnalité des fossés. Néanmoins, l'entretien doit être adapté et mené selon une gestion différenciée afin de favoriser le maintien des espèces patrimoniales des canaux.

Le programme d'entretien de ces canaux est régulier (rotation sur 5 à 6 ans). L'entretien se fait à l'aide d'une pelle mécanique

qui intervient généralement en fin d'été, lorsque les fossés sont pratiquement à sec. Cet entretien peut influencer directement la présence et le développement d'espèces patrimoniales au sein des fossés. Aussi, un suivi préalable sur les espèces patrimoniales des fossés permet de repérer et matérialiser les stations les plus remarquables afin que la pelle mécanique puisse les contourner lors de l'intervention. Les espèces identifiées peuvent ainsi recoloniser le milieu à partir des stations préservées.

Dans le cadre de la définition de l'opération de gestion lié au curage, il a été établi un programme d'intervention pluriannuel sur 4 ans. En ne curant pas l'ensemble des canaux d'un même secteur la même année, on conserve l'ensemble des espèces présentes. Les fossés ou ruisseaux non curés vont servir de zones refuge et permettre, après les travaux, la recolonisation des secteurs curés. Cette précaution est essentielle pour le maintien du patrimoine biologique.

En 2019, la Communauté de Communes a fait réaliser la seconde tranche des travaux qui continueront en 2020 et en 2021. Une vigilance particulière a été menée pour la récupération des poissons présents dans les boues de curage. 111 anguilles, 19 carpes et 5 brochets ont ainsi été remis à l'eau lors des travaux.

Aurélien Bellanger,
Technicien Communauté de Communes
Jean-Pierre Héry
Vice-Président à l'Environnement

Le Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels (RIPAME)

est un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents et des assistants maternels du territoire.

ECONOMIE : PASS COMMERCE
Une aide pour soutenir les TPE

Le **Pass Commerce et Artisanat** est un dispositif visant à soutenir le développement des entreprises artisanales et commerciales indépendantes.

La Région compétente en matière de développement économique, a le souci de moderniser et de dynamiser l'activité des entreprises commerciales et artisanales dans les communes de moins de 5 000 habitants.

La Communauté de communes s'est associée à la Région afin d'aider financièrement les entreprises à réaliser leurs travaux d'investissement.

Soutenir l'investissement

Qu'il s'agisse d'un projet de création, de reprise, de modernisation ou d'extension de l'activité, le Pass Commerce et Artisanat permet aux entrepreneurs de faire face aux coûts liés à des investissements : travaux immobiliers (accessibilité, mise aux normes, embellissement intérieur et/ou extérieur, sécurité)...

Le dispositif permet également de financer des investissements immatériels, notamment des prestations de conseil.

Ce Pass Commerce et Artisanat prend en charge 30 % des dépenses éligibles, plafonnées à 16 666 € HT soit une aide maximale de 5 000 €.

Bénéficier du Pass

Les entreprises commerciales ou artisanales doivent être indépendantes et inscrites au registre du commerce et des sociétés, ou au répertoire des métiers. Par ailleurs, elles doivent compter moins de 7 salariés et avoir un chiffre d'affaires inférieur à 1 million d'euros HT.

Pour bénéficier de l'aide, cofinancée à 50% par le Conseil Régional et 50% par l'intercommunalité, l'artisan ou le commerçant peut se faire accompagner dans le montage de son dossier par la Chambre de commerce et d'industrie ou par la Chambre des métiers et de l'artisanat, partenaires de ce dispositif. Le dossier est ensuite instruit et notifié par la Communauté de communes qui procédera directement au versement de la subvention.

Une enveloppe budgétaire est prévue pour l'équivalent de 10 dossiers à hauteur de 5 000 € de dépenses partagées avec la Région.

Plus d'infos : Pôle Développement économique, emploi et tourisme

Service Développement économique

Aurélie RIDEL, Responsable du pôle Développement économique, emploi et tourisme

tél. 02 99 80 90 57

EQUIPEMENT AQUATIQUE : DOLIBULLE

Inauguration du nouvel espace aquatique communautaire

Le lundi 28 octobre dernier, Denis Rapinel, Président de la Communauté de Communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont St-Michel, inaugurait le nouvel espace aquatique Dolibulle en présence du Président du Département d'Ille-et-Vilaine, JL.Chenut, du Vice-Président à la Région, M.Meyrier et du Sous-Préfet de Saint-Malo : V.Lagoguey.

Près de 300 personnes sont venus découvrir ce nouvel équipement phare de la Communauté de Communes.

Dolibulle : après les portes ouvertes, le grand bain !

L'envie de découvrir Dolibulle est manifeste. Près de 1 200 personnes ont visité en avant-première le nouvel équipement aquatique construit par la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel, qui accueille ses premiers baigneurs depuis le 16 novembre 2019.

Le 29 octobre 2019, de nombreuses personnes ont saisi l'occasion des Portes Ouvertes pour découvrir ce qui se cache derrière la vaste façade de Dolibulle. Beaucoup d'usagers de la piscine et autres visiteurs ont été accueillis, guidés et renseignés par le personnel de Prestalis qui s'est formé, ces dernières semaines, aux nouveautés de Dolibulle.

Dolibulle est ouvert tous les jours. Pour plus d'infos n'hésitez pas à consulter le nouveau site internet : **piscine-dolibulle.com**

L'ADMR 2b, rue de Villebermont 35610 Pleine-Fougères

« Depuis septembre, l'ADMR de Pleine-Fougères a transféré ses bureaux à L'ESPACE MEDICO-SOCIAL au 2b, rue de Villebermont à Pleine-Fougères.

Photo ADMR

Les horaires sont les suivants :

Lundi : Fermé

Du mardi au vendredi : 8h30 – 12h00

Sur rendez-vous l'apres-midi

Les permanences téléphoniques sont assurées quotidiennement de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

L'association propose les services suivants pour répondre à vos besoins et s'adresse à tous les publics :

Aide à la personne

Lever et coucher, aide à la toilette et à l'habillage, préparation des repas, entretien du domicile et du linge, aide au courses et accompagnement.

Service aux familles :

Garde d'enfant à domicile, transport de l'enfant à l'école, ménage et linge.

Portage de repas

Livraison 7/7 par un véhicule frigorifique en liaison froide, choix du type de régime.

50% des coûts sont déductibles des Impôts.

Renseignements au 02 99 48 66 51

SOLIDARITE-ENTRAIDE

L'association, présente pour toutes les communes du canton, poursuit ses actions depuis 1987. Les aides diverses sont accordées à la demande des mairies et des services sociaux.

Le local vestiaire situé à Pleine-Fougères est ouvert sur demande, nous ne prenons plus de vêtements ou linge pour l'instant, mais acceptons des petits meubles et appareils ménagers en bon état.

Pour la journée arrachage navets qui a lieu en février début mars: si elle se renouvelle, nous en parlerons à l'assemblée générale ou par voie de presse. Merci de votre soutien par l'achat de cartes de membre que vous pourrez vous procurer au prix de 5€ minimum.

Bonnes fêtes de fin d'année et tous nos vœux pour 2020

Solidairement.

Marie-Thérèse Duchemin

AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE PLEINE-FOUGÈRES

40 ans de l'amicale des donneurs de sang de Pleine-Fougères .

Nous avions connu un élan de générosité le lundi 5 août lors de notre collecte avec un afflux exceptionnel qui fût difficile à gérer pour le personnel.

Notre dernière collecte de l'année a eu lieu le 25 novembre et nous avons eu le plaisir d'accueillir 62 donneurs dont 6 nouveaux, jeunes de surcroît ! Un sincère merci à vous !

Notre amicale a besoin que notre canton reste réellement solidaire pour cette cause humanitaire et sollicite toujours de nouveaux engagements.

Merci de tout cœur à vous donneuses et donneurs, nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année et tout le bonheur et la santé pour 2020.

A l'année prochaine

Solidairement

Le bureau

Etat civil

Naissance

Le 5 février 2019 à Fougères :
Diogo VIEIRA
Fils de Alexandra GORÉ
et Marco DA SILVA VIEIRA
5, rue de Martinville

Le 11 juin 2019 à Avranches :
Naomie LEJEANVRE
Fils de Julie HAMON
et Jérôme LEJEANVRE
2, Simon

Le 10 avril 2019 à Saint-Malo :
Clément LAINÉ
Fils de Marie-Laure LETOURNEUR
et Samuel LAINÉ
44, Lozerais

Le 19 octobre 2019 à Saint-Malo :
Nathan DUCLOS HUBERT
Fils de Magali HUBERT
et Goulven DUCLOS
14, rue des Reposoirs

Décès - Inhumations

M. Jean-Claude LORPHELIN, 82 ans
décédé le 28 janvier 2019 à Saint-Malo

Mme Joséphine CHARTOIS, épouse LABBÉ,
96 ans, décédée le 5 février 2019 à Granville.
M.Jean-Yves BLIN, 56 ans,
décédé le 21 février 2019 à Val Couesnon (Antrain).
M. Graham WALTER, 76 ans,
décédé le 13 avril 2019 à Val Couesnon (Antrain)
M. Pierre MENUET, 83 ans,
décédé le 15 avril 2019 à Sougeal
M. Pierre MAUDUIT, 90 ans,
décédé le 18 avril 2019 à Val Couesnon (Antrain)
Mme Joséphine LORANCE, épouse CHARTOIS,
92 ans, décédée le 15 mai 2019 à Pontorson
M. Jacques LEVEQUE, 89 ans
Décédé le 30 juin 2019 à Osny (95)
Mme Madeleine PETITPAS, épouse BOUCAN,
96 ans, décédée le 27 nov 2019 à Val Couesnon (Antrain)
Mme Monique LEFRANÇOIS, épouse FRÉMONT
69 ans, décédée le 1er décembre 2019 à Rennes

Classes 9 à Sougeal

La fête des classes 9 à Sougeal a eu lieu le samedi 19 octobre.

Quarante quatre personnes se sont déplacées pour la photo.

Le plus jeune, Clément LAINE âgé de quelques mois et six nonagénaires, dont Jeanne POTDVIN, Fanny THOMAS et Marie VILLALARD ainsi que André BRAULT, Jean DUGUEPEROUX et Jean CHAPDELAINE.

Le repas qui a suivi a réuni soixante quinze convives au cours duquel **Rémi CHAPDELAINE, maire de Sougeal a honoré M. et Mme POTDVIN pour leurs noces de « Platine » (70 ans de vie commune).**

Après la lecture de l'acte de mariage Jeanne a reçu des fleurs et François un cadeau.

La soirée s'est terminée dans la bonne humeur, en se donnant rendez-vous dans dix ans…

Le Président
Jean Chapdelaine

Urbanisme

Demandes de permis de construire

N°	Demandeur	Lieu	Nature des travaux
19B0001	GORE Alexandre	2, La Métairie	Construction d'un hangar de 45 m²
19B0002	Classé sans suite		
19B0003	BOISSEL Ludovic et Jessica	2, Le Bas de la Lande	Extensions + construction de 2 murs silo + rehaussement d'un bâtiment
19B0004	EMERAUDE Habitation	Rue de la Forge	Construction de 3 logements individuels

Déclarations préalables			
N°	Demandeur	Lieu	Nature des travaux
19B0001	DANTAN Manon	15, rue des Reposoirs	Rénovation d'une habitation
19B0002	BREGAIN Charles	4, Le Ramponneau	Changement de menuiseries
19B0003	LETOURNEUR Marie-Laure	44, Lozerais	Changement porte laboratoire
19B0004	VINCENT Bernard	15, rue des Reposoirs	Clôtures + changement menuiseries + réfection toiture
19B0005	GRANDJEAN Chantal	5, rue de la Forge	Changement menuiseries
19B0006	BIGOT Mathias	3, La Villais	Changement menuiseries + bardage
19B0007	HILPRON Ludovic	La Touche Riou	Pose clôtures
19B0008	CHAPDELAINE Rémi	39, La Selle	Changement de 2 fenêtres
19B0009	HISETTE Jean-Paul	1, La Fresnais	Création chambre en RDC
19B0010	DAVID Patrick	2, Le Cormier	Pose clôtures bois
19B0011	MASSON Nicolas	3, rue de Martinville	Changement porte garage en fenêtre
19B0012	RENNISON Paul	14, La Mézière	Pose de vélux
19B0013	BRAULT Eric	8, rue de Martinville	Abri de jardin de 9m²
19B0014	BRAULT Eric	8, rue de Martinville	Abri de jardin de 18m²
19B0015	GOMMLET Patrick	16, La Guérantonnais	Pose de panneaux photovoltaïques
19B0016	HIEMSTRA Willem	2, La Cour Javel	Pose 2 vélux
19B0017	Commune de Sougeal	Place de l'Eglise	Mise en accessibilité sanitaires publics
19B0018	HIEMSTRA Pim	2, La Cour Javel	Changement menuiseries + extension de 5m²
19B0019	BODIN Paulette	9, La Musse	Remise en état bâtiment suite sinistre
19B0020	CHAPDELAINE Rémi	39, La Selle	Aménagement d'une cour avec construction d'un muret de clôture

Travaux réalisés

Rénovation du Monument aux Morts

Des travaux de marbrerie ont été récemment entrepris en vue de restaurer l'édifice du Monument aux Morts, sur lequel les noms des soldats inscrits étaient pratiquement tous effacés par le temps. Cette opération comprend :

- La réfection partielle (soubassement, socle et monument) des joints ciments.
- La fourniture de 4 plaques en granit poli Noir d'Afrique.
- Le rechampissage sur le Monument aux Morts.
- La gravure des caractères sur les plaques neuves.
- Le nettoyage complet du monument.

Ces travaux d'un montant de 5 166,67€ TTC ont été réalisés par l'entreprise GUERIN - Services funéraires située à PONTORSON (50) qui a pu finir à temps son chantier pour les cérémonies du 11 novembre.

Une subvention de 20% a été sollicitée auprès de l'Office National des Anciens Combattants.

Réfection du Calvaire

Situé près du Monument aux Morts, il est apparu nécessaire de rénover ce calvaire en très mauvais état : importantes tâches de rouille, joints à refaire et crucifix très abimé. Les travaux comprennent le rejointoiement, le remplacement de la plaque de granit avec gravure et un traitement de fond. Ils ont été réalisés par l'entreprise SARL MAEN GLAD située à LA FONTENELLE pour un montant de 1 480,00€ HT.

Le crucifix a été, quant à lui, remis en état par l'entreprise MÉTALLERIE DU COUESNON et repeint par le personnel communal.

Travaux de mise en accessibilite des toilettes publiques

Les toilettes publiques avant travaux

Conformément à la règlementation relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public pour les personnes handicapées, le Conseil a lancé les travaux nécessaires à la mise aux normes des toilettes publiques situées place de l'Eglise.

• Maçonnerie : démolition, modification des ouvertures et rampe d'accès en béton décoratif par l'entreprise SARL LELOUP de Pleine-Fougères, pour un montant de 6 338,74€ TTC

Mise en accéssibilité des toilettes

• Menuiserie : fourniture et pose de 3 portes en PVC blanc par l'entreprise EURL GUILLARD Bertrand de Sougeal, pour un montant de 3 734,60 € TTC

• Carrelage et faïence par l'entreprise SARL LELOUP de Pleine-Fougères, pour un montant de 5 549,60 € TTC

• Réfection des installations de plomberie et sanitaires par l'entreprise EPCH CHERBONNEL Hervé de Pontorson, pour un montant de 3 645,58 € TTC.

Vue intérieure des toilettes

• Couverture en ardoise d'Espagne par l'entreprise SARL DESPREAUX Aline de Marcillé Raoul pour un montant de 1 613,58 € TTC

• Réalisation de plans détaillés 468 €.

Cette opération, d'un coût total de 21 350,10 € TTC, bénéficie d'une subvention de 60% (sur le hors taxe) au titre de la Dotation de soutien local (DSIL) contrat de ruralité, soit un montant de 11 215,90 €.

Réunion de chantier

Espace Solo Gallo acquisition bancs et table pique-nique

La table de pique nique sous le cèdre

Envisagée depuis longtemps pour permettre aux randonneurs de s'arrêter dans le Bourg, le Conseil a fait l'acquisition d'une table de pique-nique en béton de couleur anthracite placée sur le terrain face à l'Espace Solo Gallo. L'achat d'un montant de 1 800 € TTC a été effectué auprès de l'entreprise HEBLAD de ROUEN (76).

Un banc a également été placé sous le porche à l'entrée de l'Espace Solo Gallo. Ce banc en plastique recyclé respecte l'environnement. Il est teinté dans la matière et ne nécessite ni entretien ni maintenance. Il a été fourni par l'entreprise SAS HAHN FRANCE de PELTRE (57) pour un montant de 312 € TTC.

L'acquisition de deux bancs à placer sous le préau devant l'aire de jeux est également à l'étude.

Cimetière - Réfection du portillon et pose d'une main courante

Main courante côté parking

Afin de permettre un accès aisé et sécurisé au cimetière au niveau de l'entrée parking, le Conseil a fait poser une main courante à l'escalier, par l'entreprise METALLERIE DU COUESNON de SOUGEAL pour un montant de 504 € TTC.

Portail remis en état

Dans le même temps cette entreprise a réalisé la réfection du portillon côté Est du cimetière pour un montant de 480 € TTC. Tous ces travaux étaient terminés pour la Toussaint.

Marie-Laurence Périaux

Travaux Maison Guy

Dans le cadre du projet immobilier concernant la Maison Guy, rappelons-le, la commune a pour objectif de revitaliser, dynamiser et densifier son cœur de bourg par la construction de logements neufs destinés à la location sociale. Elle a conventionné avec l'Etablissement Public Foncier de Bretagne (EPFB) pour qu'il acquière ce bien avant de le rétrocéder à Emeraude Habitation (après déconstruction / désamiantage). A cette opération le Département d'Ille-et-Vilaine apporte sa contribution financière pour aider à la réalisation, notamment s'agissant des coûts d'acquisition et de démolition.

Le permis de construire a été récemment apposé sur l'immeuble principal, il est consultable en mairie. Les réclamations lui sont opposables pendant un délai de 2 mois à partir de la date d'apposition. Le début des travaux de déconstruction est prévu pour février 2020, le marché est en cours d'attribution.

A ce stade, les finances communales ne sont pas encore mises à contribution. Elles le seront à terme, modérément, pour assumer un reste à charge dont le montant dépendra de celui du marché de déconstruction après subvention départementale (40 000 €) et minoration prise en charge par l'EPFB (60% du coût des travaux dans la limite de 60% du déficit de l'opération). Par la suite, il incombera à la commune de prévoir et d'assurer la maitrise d'ouvrage du réaménagement urbain de la rue de la Forge et du carrefour concerné.

Visite de la Commission Départementale « Accès des services au public » (5 /11 /2019)

Depuis 2018, le Département propose à travers un appel à projet unique, un dispositif de soutien qui vise à accompagner les communes qui entreprennent des actions de requalification de leurs centres-bourgs et de redynamisation de leurs commerces et services. Une commission composée d'élus départementaux chargée d'apprécier les projets déposés dans ce cadre et de déterminer le montant des subventions s'est déplacée à Sougeal pour découvrir sur place la réalité des projets en cours ou déjà aboutis.

Leur visite portait sur la découverte de la boulangerie et du projet de logements sociaux prévus sur le site de la « Maison Guy ». Les membres de cette commission se sont montrés séduits par les projets présentés et nous ont vivement encouragés à persévérer dans ce sens, en nous assurant de leur soutien à venir. Affaire à suivre …

Clôtures stade

Suite à l'irruption soudaine des gens du voyage lors de l'été 2018 et pour en éviter la récidive, la municipalité a souhaité sécuriser les accès au stade et aux divers équipements municipaux présents sur le site. A cet effet, mais aussi dans un souci d'esthétique, des clôtures ont été remplacées et des portails lourds ont été posés, tous, sont verrouillés de manière à en maîtriser l'ouverture.

Conscients de la gêne occasionnée notamment aux propriétaires des jardins dits "De la Ville" et dont la voie d'accès est désormais "sans issue", les élus ont véritablement marqué leur volonté de faire en sorte que cette zone ne soit plus d'accès totalement libre en toutes circonstances sauf aux piétons. Bien entendu l'accès au container à verre et dévolu aussi aux camping-cars reste ouvert en permanence.

Lotissement

Du côté de Martinville, à cause de la pluviométrie importante de cet automne, le nouveau lotissement situé au bout de l'Impasse de la Chenevière a pris lui aussi du retard. Cependant, la première phase de travaux touche à sa fin. Ceux concernant les réseaux : eau potable – assainissement – électricité et télécom ont été réalisés ainsi que la pose des enveloppes des coffrets individuels. L'empierrement de la voirie a lui aussi été réalisé et à l'heure où vous lirez ces lignes un revêtement bi-couche provisoire aura été posé.

Ainsi, au moment de la phase 2 des travaux, début janvier, les lots pourront être bornés et leur commercialisation pourra être lancée.

Rémi Chapdelaine

La vie à l'école

L'école privée primaire de Sougeal compte 30 élèves: 1TPS, 4 PS, 2 MS, 4 GS, 4 CP, 3 CE1, 3 CE2, 6 CM1 et 3 CM2.

Mme Marie-Cécile CHALENDE, nouvellement arrivée, est enseignante en CE/CM.

Tout au long de la journée, les enfants sont alternativement sous la responsabilité de la municipalité et des enseignantes. Les temps de garderie du matin et du soir, ainsi que le temps méridien sont assurés par Mme Valérie Beaupère, agent municipal.

Sur le plan pédagogique, un certain nombre de projets sont reconduits :

- projection cinéma et animation avec le Ciné-Jeunes de Fougères
- 10 séances piscine dès septembre, le jeudi après-midi.
- activités musicales pendant le second semestre.

La vie associative de l'école

L'APEL, Association des Parentsd'Elèves de l'Enseignement Libre :

Le président remercie toutes les personnes présentes au repas de l'école du 28 septembre. Cette manifestation s'est déroulée dans la bonne humeur, et la prestation proposée a semblé faire l'unanimité.

Nous remercions l'association de la fête de l'oie, pour avoir donné une partie du bénéfice à l'école qui servira aux sorties scolaires. Cette année, elle aura lieu à l'étang de Feins sur 2 jours. Nous avons aussi en projet de mettre à disposition une benne à papier pour le recyclage des journaux, prospectus, pub, etc.

Bonnes fêtes de fin d'année.

En début d'année, les enfants de CE/CM se sont intéressés au patrimoine local. Ils se sont rendus au lieu-dit : La roche au diable, afin d'y admirer le menhir.

Les enfants de maternelle/CP étudient le cycle de reproduction des végétaux. Ils ramassent les graines de soucis afin de pouvoir réaliser des semis, puis des plants.

Les enfants sont heureux d'évoluer dans un cadre coloré et agréable, depuis la réalisation de l'enduit et des fresques.

(Plus d'images page 24)

Tous les membres du CLAS, de la garderie et de l'école s'associent pour rendre hommage à Mme Monique Frémont pour son implication active à la mise en place de l'accompagnement à la scolarité auprès des enfants de notre école. Monique y a mis tout son cœur et son énergie et a permis à de nombreux enfants d'évoluer en bénéficiant de ses compétences en matière de littérature et de français.

Le CLAS

L'encadrement périscolaire de l'année 2019-2020 est en bonne voie et sera réparti par thématique périodique comme Noël, la galette des rois, Pâques et autres.

Cette année au travers du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité nous voulons mettre en avant des activités réunissant les Enfants-Parents et Encadrants. Nous vous proposerons une date et des types d'activités, aussi nous comptons beaucoup sur votre participation.

Comme les années passées, nous préparerons également un spectacle en fin d'année fort attendu par les enfants.

Très bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Une conseillère en immobilier à Sougeal

Amyra DURET

Issue d'un parcours professionnel médical, j'ai pratiqué des soins à domicile durant de nombreuses années. Passionnée par la pierre, j'investis à titre personnel depuis une quinzaine d'années dans l'immobilier locatif, c'est ainsi que naturellement, lorsque l'occasion s'est présentée de pouvoir me former et obtenir les qualifications nécessaires, je n'ai pas hésité à créer mon auto-entreprise et rejoindre IAD, le plus gros réseau immobilier de France. Mon souhait est de dynamiser l'immobilier de proximité, c'est pourquoi je travaille essentiellement autour de Sougeal, ma commune d'adoption depuis maintenant 4 ans, dans laquelle ma famille et moi nous épanouissons un peu plus chaque jour. Ainsi, je suis à votre disposition pour vous accompagner dans tous vos projets immobiliers d'achat/vente de maison, appartement, terrain, n'hésitez pas à me contacter pour un avis de valeur offert, au plaisir de vous rencontrer dans notre beau village !

Incivilité

Trop, c'est trop.

En constatant la quantité de déchets déposés au pied des containers, Rémi Chapdelaine, le maire, a décidé d'agir : « Une somme d'incivilités a été constatée au point collecte des ordures ménagères du centre bourg. Avec des déchets n'ayant rien à voir avec les ordures ménagères, qui relèvent de la déchetterie. Il y a aussi des déchets verts, qui relèvent, eux aussi, de la déchetterie ou du compostage, ainsi que des déchets jetés en vrac dans les bennes, sans conditionnement en sac. »

Le maire, accompagné des employés communaux, s'est donc lancé dans un tri, à la recherche d'éventuels documents comportant l'identité des contrevenants. « Il fallait agir. Cela aurait fait l'objet d'un refus de collecte, qui aurait engorgé un peu plus le point de collecte », précise-t-il.

Trois personnes ont été identifiées. Décision a été prise de « rapporter les déchets signés aux propriétaires, en l'absence ou en la présence des contrevenants ». Une lettre a été déposée au domicile de ces derniers : « Cela reste un avertissement gratuit. La prochaine fois, un procès-verbal sera dressé, avec une amende. »

Voirie

Des enrobés ont été effectués sur la commune : La Gaudais, la rue de la Selle ainsi que sur le trottoir du parking face à La Cour Javel.

Le point à temps permet d'entretenir les routes et leur donner un second souffle

Le curage des fossés s'est déroulé dans de bonnes conditions cette année.

Calendrier des fêtes et manifestations

2020	ASSOCIATION	MANIFESTATIONS	LIEU
Jeudi 9 janvier	Amicale des retraités	Galette des Rois	Espace Solo Gallo
Vendredi 10 janvier	COMMUNE	Vœux municipalité	Espace Solo Gallo
Samedi 1er février	UNC	Assemblée générale	Espace Solo Gallo
Dimanche 16 février	Amicale des retraités	Choucroute	Espace Solo Gallo
Samedi 29 février	Les Portes du Couesnon FC	Repas	Espace Solo Gallo
Samedi 7 mars	ACCA	Repas chevreuil	Espace Solo Gallo
Dimanche 5 avril	UNC	Repas	Espace Solo Gallo
Vendredi 8 mai	UNC	Commémoration 8 mai	Espace Solo Gallo
Dimanche 7 juin	UNC	Vide grenier	Stade
Mardi 9 juin	Amicale des retraités	Loto	Espace Solo Gallo
Vendredi 26 juin	Ecole	Portes ouvertes	Ecole
Samedi 27 juin	MiFaSol O Gallo	Festizyk	Stade
Dimanche 26 juillet	Fête de l'Oie	Fête de l'Oie	Marais de Sougeal
Samedi et dimanche 1er et 2 août	ACCA	Balltrap	A déterminer
Samedi 3 octobre	APEL	Repas	Espace Solo Gallo
Mercredi 11 novembre	UNC	Armistice	Espace Solo Gallo
Jeudi 12 novembre	Amicale des retraités	Assemblée générale	Espace Solo Gallo
Samedi 5 décembre	Amicale des retraités	Repas aînés	Espace Solo Gallo
Vendredi 11 décembre	APEL	Arbre de Noël	Espace Solo Gallo

L'Amicale des retraités

L'amicale des retraités a repris ses activités sur les chapeaux de roue avec :

- le 10 septembre : une sortie à Nantes avec visite de la ville à pieds et en car puis descente de l'Erdre en bateau.
- le 24 septembre : marche ECC (Ensemble sur les Chemins de la Convivialité) sur le site de la maison du marais. Marche de 12kms le matin avec 106 marcheurs et l'après midi 5 kms avec 80 marcheurs. Nous avons eu 158 engagements dont l'intégralité des excédents a été reversée pour la maladie de Charcot.
- Le jeudi 14 novembre : assemblée générale,
- Le vendredi 6 décembre bal du téléthon à Pleine Fougères.
- Le samedi 7 décembre : notre repas de fin d'année avec 81 convives.

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE A TOUS

La Présidente
Yvette Brault

Efas

Les cours et les groupes ont repris les activités mi- septembre.

Lundi 17h00 : anglais

mardi 14h00 : chorale

mercredi 14h00 : fil et laine et
17h00 : danse

jeudi 14h00 : francais

vendredi 14h00 : photos.

Si vous voulez participer dans un groupe N' HESITEZ PAS. Nous avons organisé notre expo d'art, fil et laine et photos les 21 et 22 septembre. Nous avons reçu beaucoup de visiteurs et tout le monde était très content avec le travail des groupes. Un grand merci à tous les participants et surtout aux membres du bureau qui ont aidé à faire de ce week end un grand succès. Nous avons organisé notre feu Guy Fawkes le vendredi 8 novembre. 85 participants ont passé une soirée très agréable devant le feu. Un grand merci à Carla pour le mannequin de Guy Fawkes. C' était magnifique (mais je ne peux pas trouver mes bottes depuis!!!!). Un grand merci à notre bureau d'administration, à Roland Guérin et son équipe pour le barbecue et à Patrick et ses musiciens.

Nous vous souhaitons nos meilleurs voeux pour les fêtes de fin d'année.

Le Président
John Nash

The language classes and the groups restarted their activities in mid September.

Monday 5.00 p.m. english

Tuesday 2.00 p.m. choir

Wednesday 2.00 p.m. fil et laine
5.00p.m. dance group

Thursday 2.00 p.m. french

Friday 2.00 p.m. photography (every fortnight).

Our exhibition of art, fil et laine and photos took place on the weekend of 21st and 22nd of September. As ever we had a lot of visitors all of whom were most complimentary about the work displayed. Every year we think that we cannot surpass the previous year but somehow these three groups manage to do so . A big thank you to everyone who contributed to the exhibition and especially to the committee members and helpers who made the week end such a success. Our Guy Fawkes evening with the fire and the usual food and drink was held on the 8th November. 85 people joined us to enjoy the fire and the b.b.q. A big thank you to Carla for the magnificent Guy that she made (But where are my "wellies since!!!!"). Thanks also to our committee, to Roland Guerin and his team and to Patrick and his musicians.

We wish everyone a very peaceful Christmas and every good wish for the New Year.

The President
John Nash

Union Nationale des Combattants

Union Nationale des Combattants
Commémoration du 11 Novembre 2019

Ce 11 novembre 2019, la messe cantonale officiée par l'abbé Piron, s'est tenue en l'église Saint Jean-Baptiste de Sougeal. C'est en présence des Maires : Mesdames Lejeanvre et Mabile, Messieurs Blin, Chapdelaine, Thébault, Roupie et de plusieurs délégations d'anciens combattants du canton. Une vingtaine de drapeaux s'est déployée dans le chœur de l'église. Après la minute de silence au Monument aux Morts, chaque délégation à rejoint sa commune.

Les membres de l'U.N.C. et les habitants de Sougeal se sont regroupés à la Mairie, par chance nous avons évité quelques averses. Nous nous sommes rendus au Monument aux Morts pour notre cérémonie, nos quatre drapeaux en tête, accompagnés par des enfants de l'école, portant un petit drapeau tricolore. C'est au pied d'un Monument restauré que furent déposées, les deux gerbes, l'une de la Municipalité et l'autre par l'UNC.

Le Président de l'U.N.C. de Sougeal, nous a lu le texte de l'U.N.C. Départementale. « En 2018, nous avons commémoré l'armistice de la guerre 1914/1918, depuis 2012, chaque 11 novembre, nous rendrons hommage à toutes les victimes des conflits postérieurs à la seconde guerre mondiale. Ces morts nous rappellent que la France, tout au long de son histoire, a vécu de nombreux conflits et guerres ».

Puis, Monsieur le Maire, a lu le message rédigé par Madame Geneviève Darrieussecq secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées.

« C'était il y a un siècle. Un an après la fin des combats, le 11 novembre 1919 fut le premier de la paix retrouvée. Une nouvelle page s'ouvrait. Celle du souvenir, de la mémoire et de l'hommage. N'oublions pas ces enfants tombés au champ d'honneur ; sur tous les fronts d'Orient et d'Occident ; par les soldats venus d'Afrique, d'Asie, du Pacifique et d'Amérique. Depuis 2012, chaque 11 novembre est aussi l'occasion d'honorer toutes les filles et les fils de France qui ont accompli leur devoir et en ce jour, la Nation rend un hommage particulier aux soldats morts pour la France en Opérations extérieures. Le Président de la République a inauguré, à Paris, un monument national en leur mémoire ». *(Extraits du message de Madame la secrétaire d'Etat)*

A la suite de la minute de silence, nous avons rendu hommage aux cinq soldats Français morts en opérations extérieures en 2019.

Les enfants de l'école ont alors entonné la Marseillaise, reprise par l'ensemble de l'assistance.

Après cette célébration, comme le veut la tradition, nous avons été invités par la municipalité pour un vin d'honneur à l'Espace Solo Gallo. Au cours de cet apéritif a eu lieu la vente des bleuets.

Le président de l'UNC de Sougeal a remis le Diplôme et la Médaille du Mérite – Bronze à Louis Guérin pour sa participation au sein de l'association.

Repas du 11 novembre

Le repas des adhérents s'est tenu au restaurant le Beauvoir qui a accueilli 44 personnes. Ce repas s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et apprécié par les convives.

Assemblée générale en Février 2020 (*date à confirmer*)

Le Président,
Michel Leroy

Les Maquettes de la Baie

Un plan d'eau très réaliste lors de l'expo de 2017

Les maquettes de la baie ont encore une fois fait un beau palmarès cette année en effet une vingtaine de prix furent remportés sur l'ensemble des membres tout au long de l'année sur 18 expositions où nous avons participé principalement en Bretagne et Normandie.

Nous vous avions promis de réaliser également le festival pour 2020 mais pour des raisons d'organisation et budgétaires, nous ne serons pas en mesure de le faire. Cependant tout n'est pas perdu car nous travaillons sur un nouveau projet qui serait de redescendre dans le centre bourg afin de dynamiser nos commerces de proximité. Cela allègerait les contraintes de sécurité auxquelles nous faisons face en ce moment.

2019 nous a laissé de beaux et bons souvenirs au sein de l'association mais aussi de moins bons alors tournons la page et rendez-vous en 2020 et en mon nom et celui de tous les membres des maquettes de la baie je vous souhaite un très bon Noël et d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le Président
Roland Guérin

Football Club «Les Portes du Couesnon»

Le bilan après cette première année de fusion est au rendez-vous avec la montée de l'équipe première en D2 et une bonne saison de l'équipe 2 en senior.

Coté jeunes la saison s'est très bien passée toutes catégories U7, U9 et U11 grâce à un bon encadrement de nos dirigeants et l'aide des parents.

Pour cette nouvelle saison 2019 - 2020, le bureau reste inchangé et nous maintenons deux équipes seniors avec un objectif maintient pour les équipes A et B.

Coté jeunes, les effectifs ont augmenté avec une équipe U7, 2 équipes U9, une équipe U11 et la création d'une équipe U13.

Les manifestations prévues sont le repas du foot prévu à Sougeal le 29 février 2020, un concours de pêche courant juin et peut être un concours de palets .

Je tiens à remercier tous nos sponsors affiches, maillots et également notre arbitre officiel Richard Rochelet ainsi que les bénévoles en tout genre.

Pour finir, je remercie les communes de Val Couesnon et Sougeal pour leur aide apportée au niveau des infrastructures (entretien terrain, achat de nouveaux bancs de touche à Antrain) et vous présentons tous nos vœux pour l'année 2020 .

Le Président
Gaëtan Hurault

ACCA de Sougeal

Bonjour à toutes et à tous.

L'A.C.C.A se porte bien et nos manifestations ont du succès et cela grâce à vous qui y venez nombreux.

En effet notre Ball-trap qui s'est déroulé début août a bien marché, ainsi que notre repas du dimanche midi avec plus de 350 couverts. Je remercie toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette manifestation .

Je tiens aussi à remercier les bénévoles chasseurs ou non qui contribuent au bon déroulement de la saison de chasse.

Avec 34 chasseurs cette année, notre effectif reste stable malgré 4 nouveaux adhérents dont un jeune chasseur. Si vous avez des amis qui seraient intéressés pour chasser à Sougeal, nous sommes prêts à les accueillir.

Nous avons besoin de volontaires pour nous aider à poursuivre notre action et donner aux chasseurs les moyens de pratiquer la chasse dans les meilleures conditions.

Nous faisons appel aux volontaires chasseurs ou non chasseurs pour nous rejoindre. Faites-vous connaître, vous serez les bienvenus.

Avec deux sangliers prélevés de 75 et 125 kg, les battues ont de la réussite, et la saison ne fait que commencer.

Je remercie toutes les personnes qui contribuent au bon déroulement de ces battues.

Je tiens également à remercier les personnes qui ont contribué à réguler la population de corbeaux, 155 corbeaux ont été tués cet été.

Dates à retenir pour 2020 :

- repas chevreuil, le samedi 7 mars 2020 à l'Espace Solo Gallo.
- Ball-trap, les 1er et 2 août 2020.

Nous vous souhaitons de passer de belles fêtes de fin d'année et vous adressons nos meilleurs vœux pour 2020.

Le Président
Christophe Repessé

Association « MiFaSol O Gallo »

Festival FESTI'ZIK 2019

Qu'elle soit classique ou moderne la musique est un art planétaire qui n'a pas besoin d'être traduite, elle est comprise et ressentie de tous. Le 29 Juin dernier, ce modeste mais vibrant festival a donné pleine satisfaction. Du début de soirée à la nuit tombée, le public est venu progressivement écouter et partager entre amis ou en famille les différents groupes qui se sont succédés. Les groupes Couleur diato, puis Chauffe Marcel ont fait vibrer l'accordéon, le violon et les chansons françaises n'ont pas manqué d'être reprises par le public. Les rockers et bluesman tels que Même pas cap, Stylness ou Tony Carling nous ont enivrés de leurs guitares, de leurs batteries et de leurs voix fortes et rauques. Un remerciement particulier et appuyé aux bénévoles car pour mener à bien cette manifestation, il ne faut pas moins de 22 personnes qui, toutes de bonne humeur créent et transmettent une ambiance conviviale, autrement dit l'essentiel. Afin de permettre à l'association Mifasol O Gallo de tendre vers plus d'autonomie financière nous envisageons d'organiser un loto. Nous vous préciserons le lieu et la date exacte très probablement sur Mars ou Avril 2020.

Nous comptons tous sur vous le samedi 27 Juin 2020 et le mot d'ordre sera "Faites de la musique une fête" !

Pour citer Kant : " La musique est la langue des émotions"

Le Président
Jean-Claude Garnier

Fête de l'Oie à Sougeal

La fête de l'Oie du 28 juillet 2019 a eu lieu par beau temps, nécessaire pour une réussite exceptionnelle, au grand plaisir des visiteurs et surtout des très nombreux gourmets amateurs d'oies rôties.

Le temps favorable a même permis au vide grenier d'avoir lieu et aux chineurs de trouver leur bonheur.

Le résultat financier a été très positif ce qui a permis aux paroisses et surtout à l'école de Sougeal de se réjouir.

Cette fête locale a une âme, elle fleure bon le terroir, la tradition, et le folklore, elle est aussi le fruit du travail de tous les bénévoles qu'il faut remercier bien fort !

Cette manifestation rassemble le savoir-faire, la formidable envie de réussir, la solidarité et la défense de certaines valeurs.

L'année dernière, plusieurs responsables avaient souhaité voir l'arrivée de nouveaux bénévoles, jeunes ou adultes, ils ont été exaucés et un petit vent de fraicheur a soufflé sur certains stands.

Continuons d'espérer de nouveaux volontaires et donnons-nous rendez-vous pour le 26 juillet 2020 pour une nouvelle belle fête de l'Oie.

Au nom du comité organisateur, je vous souhaite un joyeux Noël en famille, et que l'année 2020 vous apporte la santé, la paix et la joie de vivre.

Le Vice-Président
Jean Chapdelaine

Union sportive

Comme les années passées, l'Union Sportive organise toujours les activités le lundi de 17h à 21h (la gym volontaire, la zumba kids, le strong et la zumba).

Le Mardi, rando pédestre à 13h45 sur le parking de l'église.

Mercredi soir ping-pong pour les adultes.

L'association compte une centaine d'adhérents.

Nous avons organisé une sortie au salon de l'agriculture le 2 mars dernier. Nous étions nombreux et ravis de cette excursion parisienne.

Merci à Stéphanie pour l'organisation.

L'ensemble du bureau vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Le bureau de l'USS

La fresque co-réalisée par les enfants de l'école de Sougeal